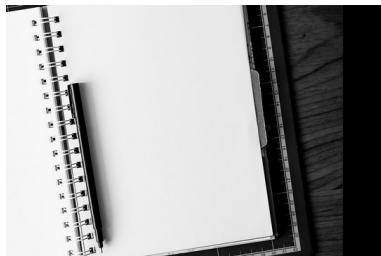


<http://apden.org/Présidentielles-2017.html>

APDEN

Présidentielles 2017

- Menu central
- Actions
- L'A.P.D.E.N. interpelle l'institution



Publication date: dimanche 5 février 2017

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

L'A.P.D.E.N. adresse aujourd'hui le courrier ci-dessous à l'ensemble des candidats déclarés à l'élection présidentielle de 2017. Le Bureau National a toutefois fait le choix de ne pas inclure Madame Le Pen dans ces destinataires, considérant que les positions du parti qu'elle représente sont incompatibles avec les valeurs qui guident l'association depuis sa création.

Madame, Monsieur

Depuis 2013, la formation de tous les élèves du collège comprend un nouveau domaine d'enseignement, l'éducation aux médias et à l'information (EMI), dans l'objectif qu'ils développent une culture de l'information et des médias. Ce domaine regroupe l'éducation aux médias, transversale à l'ensemble des disciplines depuis de longues années, et l'information-documentation, domaine de spécialité qui relève des Sciences de l'information et de la communication. La réponse apportée à des enjeux bien compris dans la société civile est heureuse, et doit être envisagée dans toute la scolarité des élèves, de la maternelle à l'université.

Les professeurs documentalistes, titulaires d'un CAPES adossé aux Sciences de l'information et de la communication, travaillent depuis longtemps sur ces questions, avec pour objectif de former, du collège au lycée, des individus, citoyens, capables de penser et de prendre toute leur place au sein d'une société dans laquelle la culture de l'information est une condition indispensable à leur liberté et à l'exercice de leurs droits. Ils s'inscrivent en cela dans les enjeux portés par le Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Publique de 1994, selon lequel "participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la culture et à l'information", gages d'une société en paix.

Si ces sujets sont évoqués régulièrement depuis quelques années, au point que l'EMI ait été intégrée aux nouveaux programmes, nous ne pouvons cependant que regretter le manque d'ambition et de cohérence de la proposition portée par l'institution, bien en deçà de ce que l'association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale (A.P.D.E.N) a présenté, au nom de toute une profession, devant le Conseil Supérieur des Programmes en juin 2014.

Le principe de transversalité, retenu pour les apprentissages relatifs à l'acquisition de cette culture de l'information et des médias par les élèves, prévoit ainsi que l'enseignement de ces derniers soit confié à l'ensemble des professeurs des disciplines au programme dans le secondaire ; or, leur formation initiale ne comprend aucun contenu dédié à ce domaine, et la formation continue n'est pas de nature à pallier cette lacune. Parallèlement, les professeurs documentalistes, volontaires et formés à la maîtrise des savoirs académiques de référence dans le champ concerné, sont écartés de son enseignement, et ne sont plus attendus qu'en « appui ».

Des apprentissages pourtant reconnus essentiels se voient ainsi confiés à la charge de tous, sans contrainte ni suivi, sans garantie de progressivité ni de cohérence. Les choix ici retenus ne sauraient garantir le développement d'une véritable culture de l'information et des médias pour tous les élèves, dans le respect du principe d'égalité des chances, et laissent présager le même bilan d'échec déjà formulé à propos de l'EAM (Education aux Médias).

Nous sollicitons donc de votre bienveillance un rendez-vous afin de vous présenter les travaux de notre organisation, et échanger avec vous sur ce que pourraient être les moyens de la mise en oeuvre d'une politique ambitieuse et réaliste dans ce domaine, dans l'intérêt de tous les élèves.

Certains de l'attention que vous voudrez bien porter à ces questions essentielles pour les élèves, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre profonde considération.